

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 26 février 2016 relatif à la composition nominative du jury de validation de la formation d'adaptation à l'emploi des attachés d'administration hospitalière stagiaires

NOR : AFSH1630107A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la santé publique;

Vu le décret n° 2001-1207 du 19 décembre 2001 modifié portant statut particulier du corps des attachés d'administration hospitalière de la fonction publique hospitalière;

Vu l'arrêté du 6 février 2012 déterminant les modalités d'organisation et de validation de la formation d'adaptation à l'emploi des fonctionnaires recrutés par inscription sur liste d'aptitude et des personnels détachés dans le corps des attachés d'administration hospitalière,

Arrête :

Article 1^{er}

Le jury de validation de la formation d'adaptation à l'emploi des attachés d'administration hospitalière stagiaires, au titre du cycle de formation qui s'est déroulé du 9 mars 2015 au 27 novembre 2015, est composé comme suit :

Mme Patricia RUCARD, adjointe à la cheffe de bureau, représentant le directeur général de l'offre de soins, présidente.

Mme Gaëlle QUINTIN, responsable du pôle établissements/management à la direction du développement et de la formation continue (EHESP).

Mme Marion LABBE, attachée d'administration hospitalière au centre hospitalier universitaire de Rennes.

Article 2

Le directeur général de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 26 février 2016.

Pour la ministre et par délégation :
Pour le directeur général de l'offre de soins :
*La sous-directrice des ressources humaines
du système de santé par intérim,*

M. LENOIR-SALFATI